

Une action conjointe en vue de résultats

Cadre de résultats de l'ONUSIDA

2009–2011



ONUSIDA/09/13F / JC1713F (version française, avril 2009)

Version originale anglaise : UNAIDS/09.13E – JC1713E, avril 2009
Joint Action for Results - UNAIDS Outcome Framework, 2009–2011
Traduction – ONUSIDA

© Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) 2009.

Tous droits de reproduction réservés. Les publications produites par l'ONUSIDA peuvent être obtenues auprès de l'Equipe Gestion du contenu de l'ONUSIDA. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de traduction des publications de l'ONUSIDA – qu'elles concernent la vente ou une distribution non commerciale – doivent être adressées à l'Equipe Gestion du contenu à l'adresse ci-dessous ou par fax, au numéro +41 22 791 48 35 ou par courriel : publicationpermissions@unaids.org.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'ONUSIDA aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention de firmes et de produits commerciaux n'implique pas que ces firmes et produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'ONUSIDA, de préférence à d'autres. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'ONUSIDA a pris toutes les dispositions voulues pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'ONUSIDA ne saurait être tenu responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Photo de couverture : ONUSIDA

Catalogage à la source : Bibliothèque de l'OMS

Une action conjointe en vue de résultats : Cadre de résultats de l'ONUSIDA, 2009-2011.

« ONUSIDA/09/13F / JC1713F ».

1.Infection à VIH – prévention et contrôle. 2.Infection à VIH – épidémiologie. 3.Coopération technique. 4.Relation interinstitutionnelle. I.ONUSIDA.

ISBN 978 92 9 173781 9

(Classification NLM : WC 503.6)

ONUSIDA
20 avenue Appia
CH-1211 Genève 27
Suisse

T (+41) 22 791 36 66
F (+41) 22 791 48 35

distribution@unaids.org
www.unaids.org

Une action conjointe en vue de résultats

Cadre de résultats de l'ONUSIDA, 2009–2011



Photo ONUSIDA / P. Virot



Photo ONUSIDA / P. Virot



Photo ONUSIDA / P. Virot

« Les gens l'oublent. Nous sommes ici pour agir. Nous sommes ici pour produire des résultats. Nous sommes des agents du changement. Notre travail consiste à changer les Nations Unies – et, par ce biais, le monde. »

Secrétaire général Ban Ki-moon
Turin, Italie



Photo ONUSIDA / P. Virot



Photo ONUSIDA / P. Virot

Contexte

La riposte mondiale à l'épidémie de VIH est à la croisée des chemins. Au cours des 25 dernières années, le caractère d'urgence conféré à la riposte et la forte mobilisation sociale des parties prenantes ont été le fer de lance d'une action et de résultats remarquables. Pourtant les gains chèrement acquis sont fragiles et demandent un engagement et un leadership renouvelés de la part du système des Nations Unies. Nos efforts communs ont produit des résultats encourageants, mais l'avenir nous réserve bien des difficultés.

Pour réaliser encore des progrès, il est essentiel de prendre des mesures pour aborder les lacunes spécifiques de la riposte à l'épidémie ainsi que les barrières sociales, politiques et structurelles qui limitent les résultats.

Le progrès demande que le Secrétariat de l'ONUSIDA, les Coparrainants et autres partenaires préservent les acquis et s'y appuient, et fassent usage des opportunités de relier les actions spécifiques et les programmes plus larges visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Les enjeux auxquels est confrontée la riposte au sida sont exacerbés par la crise financière et économique actuelle. Comme le déclare le communiqué d'avril 2009 émanant du

Secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, la crise affectera tous les pays, avec des répercussions sérieuses et disproportionnées sur les plus pauvres, et pourrait priver 80% de la population mondiale de dispositifs de protection sociale.

Au cours de la dernière décennie, le paysage des organisations œuvrant dans le domaine du VIH a évolué et est devenu plus complexe. L'ONUSIDA, les donateurs et la société civile, notamment les réseaux de personnes vivant avec le VIH, ont demandé, avec raison, que les liens entre les besoins, le financement et les résultats soient davantage clarifiés. En outre, une plus grande précision est requise concernant le rôle de l'ONUSIDA et du Secrétariat au sein de la pléiade d'acteurs concernés.

Nous y répondons par le biais de ce Cadre de résultats afin d'optimiser nos partenariats entre le Secrétariat et les Coparrainants de l'ONUSIDA. Le Cadre de résultats, qui s'appuie sur le Cadre stratégique de l'ONUSIDA (2007-2011), orientera les futurs investissements. Il attribuera également au Secrétariat et aux Coparrainants la responsabilité de faire travailler les ressources des Nations Unies pour obtenir des résultats au niveau des pays.

¹ Les 10 organismes coparrainants de l'ONUSIDA sont les suivants : le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale.

Maintenir la dynamique

En 2006, le monde a pris un engagement historique aux Nations Unies visant l'objectif de l'accès universel aux programmes de prévention, de traitement, de soins et d'appui. La réalisation de l'accès universel restera la priorité fondamentale pour l'ONUSIDA. Les objectifs de l'accès universel peuvent devenir une réalité. L'atteinte de ces objectifs nous permettra de contribuer à l'agenda du développement au sens large.

Les déterminants multisectoriels de l'épidémie exigent des réponses dynamiques et à multiples facettes qui doivent constamment évoluer pour tenir compte des nouveaux défis et des nouvelles priorités. Nous avons défini des domaines dans lesquels notre action collective peut faire une différence. Il est crucial de faire

preuve de souplesse en matière de planification et de budgétisation, et d'être capables d'effectuer un suivi des progrès et des résultats.

Nous continuerons à nous efforcer d'être plus efficaces et plus efficaces dans la riposte au sida, et de démontrer la valeur ajoutée de la cohérence au sein du système des Nations Unies et son impact collectif au niveau des pays.

Nous raviverons les forces unifiées des Coparrainants et la mise en œuvre d'une riposte pertinente des Nations Unies à l'épidémie. Le fait de produire des résultats dans des domaines prioritaires confère aux Coparrainants et au Secrétariat de l'ONUSIDA des responsabilités dans chaque domaine de leur avantage comparatif respectif.



Photo ONUSIDA / J. Wainwright

Aller de l'avant

Conformément au Cadre de résultats pour la période 2009-2011, l'ONUSIDA continuera de préconiser des ripostes nationales complètes, notamment des efforts de prévention accélérés pour briser la trajectoire de l'épidémie, et recentrera ses activités sur l'atteinte de résultats dans huit domaines prioritaires. Ces domaines prioritaires ont été choisis car leur réalisation contribuera

groupes intergouvernementaux régionaux tels que l'Union africaine et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est ainsi que des coalitions telles que Health 8.

Des avancées considérables sur plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement peuvent être réalisées en sortant la riposte au sida de son isolement et en l'intégrant aux

Ce Cadre de résultats soutient que le Secrétariat et les Coparrainants de l'ONUSIDA doivent se doter des moyens de remplir leurs mandats respectifs et d'obtenir les ressources nécessaires afin de travailler collectivement pour produire des résultats

directement à la réalisation de l'accès universel et permettra simultanément de s'approcher des résultats liés aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Notre succès exige une réorientation de l'agenda du développement, dans lequel la réduction de la pauvreté s'accompagne de davantage de dignité, de liberté et d'égalité. Dans ce modèle de développement, les femmes et les hommes – notamment celles et ceux qui ont été relégués aux marges de la société – obtiendront un meilleur contrôle de leur vie.

Le mouvement qui s'est créé autour du sida a utilisé le pouvoir des droits humains pour transformer la manière dont la société abordait le sida. Le mouvement mondial des personnes vivant avec le VIH et les près de quatre millions de personnes sous traitement représentent une force de changement.

L'ONUSIDA engagera pleinement ses partenaires et parties prenantes en provenance de tous les secteurs, notamment la société civile, les réseaux de personnes vivant avec le VIH, le secteur privé, les gouvernements, les

efforts sur la voie du développement humain au sens large et des objectifs liés à la santé et à la justice sociale. La riposte au sida doit s'attacher à jeter des ponts et à restaurer la confiance dans les institutions publiques.

Les investissements futurs dans la riposte au sida seront orientés par :

- L'engagement de se tenir aux côtés des personnes vivant avec le VIH et affectées par le virus ;
- Les répercussions mesurables sur la prévention des nouvelles infections et sur les personnes les plus touchées ;
- La promotion des droits humains et de l'égalité des sexes ;
- Les meilleures preuves scientifiques et connaissances techniques disponibles ;
- Des ripostes complètes au sida qui intègrent la prévention, le traitement, les soins et l'appui en matière de VIH ;
- La quête de résultats plus larges en termes d'impacts sur le plan du développement ;
- La cohérence des programmes et l'alignement des ressources extérieures sur les priorités nationales en vue de produire des résultats de manière efficace.

L'agenda pour l'action : Huit domaines prioritaires et des stratégies transversales



Photo ONUSIDA

Selon le Cadre de résultats pour la période 2009-2011, l'ONUSIDA concentrera ses efforts sur l'atteinte de résultats dans huit domaines prioritaires. Ces domaines prioritaires ont été sélectionnés sur la base d'une série de consultations avec les Coparrainants, les communautés, la société civile et un large éventail d'autres parties prenantes.

La réalisation de ces domaines prioritaires accélérera la concrétisation de l'accès universel. Cela demandera un effort et un engagement

sexuelle du VIH, qui représente la majorité des nouvelles infections. Des actions exhaustives, telles qu'un meilleur accès au conseil et au test volontaires, l'appui nutritionnel et la prise en compte des besoins particuliers des personnes dans des situations d'urgence, continueront d'être menées

Les domaines prioritaires sont reliés entre eux, et de ce fait les progrès dans un domaine contribueront aux progrès dans d'autres domaines. Dans nombre de cas, une seule

Cela demandera de prévenir la transmission sexuelle du VIH, qui représente la majorité des nouvelles infections

de la part de tous les acteurs, et peut entraîner de meilleurs résultats encore en termes de retombées pour le développement au sens large et contribuer à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans nos efforts soutenus pour aider tous les pays à stopper l'épidémie et à en inverser le cours, pour s'attaquer à ses moteurs et concevoir une riposte efficace, il faut renforcer les stratégies majeures pertinentes portant sur l'association de mesures de prévention du VIH. Cela demandera de prévenir la transmission

activité programmatique peut promouvoir une action dans plus d'un des domaines prioritaires.

- **Nous pouvons empêcher que les mères meurent et que leurs bébés soient infectés par le VIH :** En élargissant l'accès à des services de qualité pour la prévention de la transmission mère-enfant (+), et leur utilisation, en tant que partie intégrante de services de santé sexuelle et reproductive fondés sur les droits à l'intention des femmes, de leurs partenaires et des jeunes. Cela comprend les soins et le traitement

La prévention du VIH est essentielle pour changer la trajectoire de l'épidémie de sida

Pour deux personnes qui entament un traitement contre le VIH, cinq autres sont nouvellement infectées. L'ONUSIDA doit amplifier son accent sur la prévention du VIH, tout en tenant compte des besoins spécifiques de chaque population clé, notamment les jeunes, les femmes et les filles, les professionnel(le)s du sexe et leurs clients, les consommateurs de drogues injectables, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les détenus, les réfugiés et les migrants. Cela contribuera à changer le cours de l'épidémie.

L'ONUSIDA préconise une approche consistant à associer des mesures de prévention du VIH qui soit adaptée aux épidémies locales. L'association de mesures de prévention exige une action simultanée sur les risques immédiats et sur les moteurs sous-jacents de l'épidémie.

L'association de mesures de prévention implique de choisir le bon mélange d'actions et de tactiques pour la prévention du VIH qui conviennent à l'épidémie spécifique à chaque pays et qui répondent aux besoins des personnes les plus exposées au risque d'infection, tout comme on choisit une bonne association de médicaments et d'appui nutritionnel pour le traitement antirétroviral.

L'association de mesures de prévention du VIH signifie fournir des services et des programmes à l'intention des individus, comme de promouvoir les connaissances et les compétences nécessaires pour adopter des comportements sans danger. Il s'agit notamment de connaître sa sérologie VIH, de connaître les risques, de diminuer le nombre de partenaires sexuels concomitants et séquentiels, d'utiliser régulièrement le préservatif, d'intensifier la circoncision masculine et la prévention de la transmission mère-enfant. L'association de mesures de prévention du VIH nécessite d'investir dans des interventions structurelles, notamment des réformes juridiques pour proscrire la discrimination à l'encontre des personnes vivant avec le VIH et la promulgation de lois qui interdisent la violence sexuelle et sexospécifique. Elle exige aussi la promotion d'un désir de changement tout en agissant simultanément pour faire bouger les normes communautaires et les environnements sociaux au sens large. Ce n'est qu'à ce prix que les actions de prévention du VIH pourront être généralisées et durables. L'association de mesures de prévention met en lumière les synergies qui peuvent apparaître lorsque ces programmes sont coordonnés et se renforcent mutuellement.

Il n'y a pas de 'solution miracle' pour la prévention du VIH, mais en faisant les bons choix les efforts de prévention de chaque pays peuvent avoir la capacité, la pertinence et l'échelle requises pour stopper les nouvelles infections.

continus pour les femmes et leurs partenaires, et les enfants vivant dans des familles affectées.

- **Nous pouvons faire en sorte que les personnes vivant avec le VIH bénéficient d'un traitement** : En élargissant et en maintenant la couverture du traitement et en comblant le fossé entre la santé sexuelle et reproductive et le VIH, en intégrant l'appui nutritionnel au sein des programmes de

traitement et en accroissant le nombre d'agents de santé qualifiés et équipés.

- **Nous pouvons éviter que les gens vivant avec le VIH meurent de la tuberculose** : En assurant une prestation efficace de services intégrés pour le VIH et la tuberculose ainsi qu'un appui nutritionnel dans tous les contextes.

- **Nous pouvons protéger les consommateurs de drogues contre l'infection à VIH :** En rendant les interventions éclairées par des preuves et fondées sur les droits humains accessibles à tous les consommateurs de drogues (à savoir réduction des risques et réduction de la demande), notamment des programmes pour réduire la co-infection par l'hépatite, et en veillant à ce que les cadres juridiques et politiques soient au service des efforts de prévention du VIH.
- **Nous pouvons supprimer les lois punitives, les politiques, les pratiques, la stigmatisation et la discrimination qui bloquent les ripostes efficaces au sida :** En collaborant avec la société civile et l'ensemble des parties prenantes pour faire respecter la non-discrimination dans toutes les activités, en s'opposant au jugement social et à la peur qui nourrit la stigmatisation, en respectant l'agenda des droits humains au sens large, notamment dans les domaines du commerce du sexe, des restrictions aux voyages, de l'homophobie et de la criminalisation de la transmission du VIH, en assurant l'accès à la justice et l'utilisation de la loi par le biais de la promotion des droits à la propriété et à l'héritage, en préservant l'accès à l'emploi et le maintien de l'emploi et en protégeant les groupes marginalisés, et en renforçant le travail de UN Plus.
- **Nous pouvons mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et des filles :** En faisant de la riposte au sida une opportunité de réduire la violence exercée par les partenaires intimes et la violence sexuelle, et en élaborant des ripostes complètes à la violence sexospécifique et des mesures de prévention du VIH au sein du secteur de la santé et au-delà.
- **Nous pouvons donner aux jeunes les moyens de se protéger contre le VIH :** En plaçant le leadership des jeunes au cœur des ripostes nationales, en fournissant une éducation et des services de santé sexuelle et reproductive fondés sur les droits et en permettant aux jeunes d'empêcher la transmission sexuelle et autres de l'infection à VIH parmi leurs pairs. En assurant l'accès aux efforts de dépistage et de prévention du VIH avec et pour les jeunes dans le contexte de l'éducation à la sexualité. Et en assurant des contextes juridiques favorables, des opportunités d'éducation et d'emploi afin de réduire la vulnérabilité au VIH.
- **Nous pouvons renforcer la protection sociale en faveur des personnes affectées par le VIH :** En favorisant la prestation d'une gamme de services sociaux pour protéger les populations vulnérables, notamment les populations dans les contextes humanitaires, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les migrants, les travailleurs de l'économie informelle, les personnes qui connaissent la faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire, et les enfants orphelins et vulnérables. En encourageant la responsabilité sociale des entreprises, les politiques sur le lieu de travail et la génération de revenus pour les personnes affectées par le VIH. En donnant les moyens aux gouvernements, en particulier aux ministères du travail, aux employeurs et aux travailleurs d'adopter, d'appliquer et de suivre les politiques liées au VIH. Et en s'opposant à la discrimination et en préconisant la prévention, le traitement, les soins et l'appui en matière de VIH par le biais des lieux de travail, notamment par l'intermédiaire de UN Cares (L'ONU avec nous), et leurs liens avec la communauté.



Photo ONUSIDA / P. Virot

Stratégies transversales

Ces domaines de résultats exigent une action conjointe. Afin de les aborder efficacement, le Secrétariat et les Coparrainants soutiendront des stratégies transversales et des mécanismes d'action institutionnelle qui s'appuient sur ce qui est connu pour marcher et feront en sorte que des changements soient apportés lorsque nous devons travailler différemment et travailler mieux. Nous :

- Intégrerons la planification et l'action dans les politiques nationales de développement et les cadres de responsabilité au sens large ;
- Optimiserons l'appui des Nations Unies pour les demandes de subventions au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et la mise en œuvre des programmes du Fonds mondial ;
- Améliorerons la génération, l'analyse et l'utilisation d'informations pays par pays, notamment par le biais de la mobilisation de sources novatrices ;
- Évaluerons et réalignerons la gestion des programmes d'assistance technique ;
- Elaborerons des messages communs pour un engagement politique, un leadership, un développement et un plaidoyer soutenus ; et
- Elargirons et renforcerons l'engagement aux côtés des communautés, de la société civile et des réseaux de personnes vivant avec le VIH à tous les échelons de la riposte.

Traduire les domaines prioritaires en résultats mesurables

Les retombées ultimes de l'engagement renouvelé en faveur de l'accès universel que reflète le Cadre de résultats consisteront à éviter les infections à VIH et les décès liés au VIH et à améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH. Cela correspond au sixième objectif du Millénaire pour le développement, qui vise à stopper et à inverser l'épidémie de sida.

Pour chacun des huit domaines prioritaires, ainsi que les stratégies transversales, des résultats et cibles spécifiques seront établis dans le Budget-plan de travail intégré (BPTI) de l'ONUSIDA.

Le BPTI rassemble les efforts individuels et communs des 10 Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA pour rendre opérationnel le Cadre de résultats. Les résultats spécifiques et budgets correspondants des Coparrainants et du Secrétariat seront définis. Des indicateurs clairs de responsabilité seront élaborés et utilisés pour suivre les progrès réalisés et contrôler l'obtention des résultats et de l'agenda pour l'action.

En apportant son soutien à la mise en œuvre du Cadre de résultats, l'ONUSIDA

concentrera de plus en plus ses ressources humaines et financières là où elles peuvent faire le plus de différence pour l'épidémie. Les programmes d'appui conjoints seront sensiblement élargis et deviendront la norme et non l'exception.

Le personnel de l'ONUSIDA dans les pays axera de manière croissante ses efforts sur ce qui suit :

- Négocier et unifier la gestion de l'appui technique pertinent pour des ripostes nationales au sida appropriées ;
- Produire des analyses stratégiques de la qualité des programmes pour améliorer une mise en œuvre fondée sur des résultats ;
- Permettre aux acteurs politiques d'exiger un changement de gouvernance, de législation et de politique à l'appui de programmes éclairés par des données probantes ;
- Elaborer des structures de supervision pour assurer la responsabilité mutuelle et exiger des résultats ; et
- Appuyer les Coparrainants, afin d'optimiser leur avantage comparatif au niveau des pays à l'appui des efforts nationaux en faveur de la réalisation de l'accès universel.

Mesurer les progrès accomplis, promouvoir la responsabilisation, réaliser la vision

A la suite du sommet historique du G20 en mars 2009, le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a souligné l'importance de faire de la crise économique une opportunité d'investir dans un avenir durable. Le système des Nations Unies participera à un nouveau mécanisme de surveillance et d'alerte en matière de vulnérabilité pour suivre les développements et faire rapport sur les dimensions politiques, économiques, sociales et environnementales de la crise.

Chacun des huit domaines prioritaires représente un objectif distinct. Chaque domaine prioritaire demande une association stratégique d'actions spécifiques qui seront adaptées à l'épidémie particulière au pays et qui doivent définir les stratégies les plus

efficaces, développer les capacités locales, accroître la couverture des services, assurer la qualité et faire en sorte que ces services soient équitables.

Si les pays devaient atteindre leurs objectifs pour l'accès universel en 2010, un changement considérable du cours de l'épidémie s'ensuivrait (voir tableau ci-dessous).

Afin d'établir des bases, de mesurer les progrès accomplis et de suivre les succès ou les échecs, de multiples sources de données et méthodologies doivent être utilisées.

Aucun indicateur ne peut à lui seul saisir toute la portée des progrès en direction de chacun de ces résultats. Nous utiliserons un mélange d'indicateurs quantitatifs pertinents,

Si les pays atteignaient leurs objectifs pour l'accès universel* en 2010, cela changerait considérablement le cours de l'épidémie.

Résultats escomptés dans 132 pays à revenu faible ou intermédiaire (en millions)

	2007	2010	2015
Nombre de nouvelles infections à VIH (annuel)	2,7	1,3	1,0
Personnes sous traitement antirétroviral	3,0	6,7	11,6
Travailleurs ayant été atteints sur leur lieu de travail	11,8	46,2	96,7
Femmes enceintes à qui des services complets de prévention de la transmission mère-enfant ont été offerts	20,0	74,5	78,7
Hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes ayant été atteints	3,9	20,4	23,3
Injections sûres fournies	348,3	4 247	5 742
Orphelins soutenus	1,5	6,7	18,9

* Selon l'approche de l'accès universel définie par les pays, ces derniers atteignent des cibles programmatiques différentes à des moments différents et tous les pays atteignent l'accès universel d'ici à 2015.

Nous pouvons empêcher les mères de mourir et les bébés d'être infectés par le VIH – comment mesurer les progrès

Pour savoir si un pays a atteint ce domaine prioritaire, nous avons besoin d'indicateurs pour répondre à des questions telles que :

- Les associations de plusieurs médicaments les plus efficaces pour la prévention de la transmission du VIH (conformément aux dernières directives) ont-elles été utilisées, plutôt qu'un médicament seulement (tel que nevirapine) ?
- A-t-on procédé à l'évaluation des mères avant de débiter un traitement antirétroviral complet et suivi ?
- D'autres services de santé sexuelle et reproductive ont-ils été fournis (par ex., dépistage et traitement de la syphilis congénitale) ?
- A-t-on fourni des services à d'autres membres de la famille, et les membres de la fratrie et les conjoints ont-ils été testés, conseillés et placés sous traitement le cas échéant ?
- Un conseil a-t-il été dispensé sur l'alimentation du nourrisson et sur l'utilisation future de la contraception ?
- A-t-on étudié les services d'appui social éventuels qui pourraient s'avérer nécessaires, tels que pour la nutrition et l'éducation ?

d'index composites et d'évaluations qualitatives spécifiques. Nous synthétiserons ces informations pour permettre de bien comprendre si des progrès sont réellement accomplis et où des goulets d'étranglement ralentissent les avancées.

D'ici à 2010, près de US\$ 25 milliards (US\$ 18,9 milliards-US\$ 30,5 milliards) seront nécessaires chaque année pour les pays à revenu faible ou intermédiaire. Pour estimer l'accès au financement, les pays seront cartographiés sur la base de la proportion des fonds disponibles provenant de l'ensemble des sources (nationales et internationales) comparée aux besoins estimés en ressources et au nombre de pays dont les demandes de subventions liées au VIH au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme sont couronnées de succès. Les pays feront également l'objet d'un suivi

selon le niveau d'investissement dans le renforcement du secteur de la santé et le nombre d'agents de soins de santé disponible comparé aux besoins estimés.

Chacun des huit domaines prioritaires sera suivi et évalué de la même manière exhaustive – résultat par résultat et pays par pays. Les dimensions communes de capacité, d'équité et d'efficience sont nécessaires afin de fournir le cadre pour évaluer l'impact dans chaque pays et permettre la comparabilité à travers les pays.

Enfin, nous nous attachons à obtenir des résultats pour les gens, à savoir si et pourquoi nos efforts sont efficaces et capables d'avoir des répercussions mesurables sur les nouvelles infections, l'espérance de vie et la qualité de vie.

L'ONUSIDA est un projet novateur des Nations Unies, qui rassemble les efforts et les ressources du Secrétariat de l'ONUSIDA et de 10 organisations du système des Nations Unies dans la riposte au sida. Le Siège du Secrétariat se trouve à Genève, Suisse – avec du personnel présent sur le terrain dans plus de 80 pays. Les Coparrainants sont les suivants : le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'ONU DC, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. La priorité numéro un de l'ONUSIDA est de contribuer à la réalisation des engagements mondiaux en faveur de l'accès universel à des interventions complètes pour la prévention, le traitement, les soins et l'appui en matière de VIH. Consultez le site web de l'ONUSIDA sur www.unaids.org/fr

ONUSIDA
20 AVENUE APPIA
CH-1211 GENÈVE 27
SUISSE

Tél. (+41) 22 791 36 66
Fax (+41) 22 791 48 35
Courriel : distribution@unaids.org

www.unaids.org

Unir le monde contre le sida